



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1423

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association Fédération française de bridge pour l'organisation des Championnats du Monde de bridge par équipes du 13 au 26 août 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Galliano

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1423**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association Fédération française de bridge pour l'organisation des Championnats du Monde de bridge par équipes du 13 au 26 août 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon souhaite soutenir la Fédération française de bridge pour l'organisation des Championnats du Monde de bridge par équipes qui auront lieu du 13 au 26 août 2017 au Centre des Congrès de Lyon.

Les Championnats du Monde de bridge par équipes ont lieu tous les 2 ans. Les dernières éditions ont eu lieu à Bali (Indonésie) en 2013 et Chennai (Inde) en 2015.

Lyon a été choisie pour accueillir l'édition 2017 à la suite d'une candidature portée avec l'appui du bureau de congrès et des salons de l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon.

La Fédération internationale de bridge a confié l'organisation des Championnats du Monde de bridge 2017 à la Fédération française de bridge.

La Fédération française de bridge est une association créée le 19 juin 1933, qui a pour objet l'organisation, le développement, le contrôle et l'accès à tous de la pratique du bridge sous toutes ses formes. Le projet des Championnats du Monde de bridge par équipes s'inscrit dans cette logique avec notamment l'organisation de tournois parallèles dit "open" (c'est-à-dire sans qualification préalable) et de compétitions réservées aux scolaires ou aux personnes en situation de handicap.

II - Objectifs

Le soutien de la Métropole de Lyon, pour l'organisation de l'édition 2017 des Championnats du Monde de bridge par équipes, s'inscrit en premier lieu dans le cadre de sa politique dédiée au tourisme d'affaires qui vise à attirer à Lyon de grands événements internationaux, générant des retombées économiques significatives pour le territoire (hôtellerie, restauration et commerces) et contribuant à son rayonnement.

Les Championnats du Monde de bridge par équipes répondent parfaitement à cet enjeu puisqu'ils rassembleront pendant 14 jours au mois d'août près de 3 000 visiteurs en provenance du monde entier (80 % de participants internationaux prévus) pendant une période plus calme pour l'hôtellerie et le commerce. Sur la base d'une dépense journalière de 180 € par personne (dépense moyenne d'un congressiste international selon une étude réalisée en 2011), les retombées directes générées par cet événement sur l'agglomération lyonnaise peuvent ainsi être estimées entre 5 et 7 millions d'euros, auxquelles s'ajoutent une estimation de recettes directes pour la Métropole de 45 000 € de taxe de séjour.

Les Championnats du Monde de Bridge par équipes représentent également l'opportunité de valoriser la pratique de ce sport de l'esprit, qui favorise l'acquisition du raisonnement mathématique pour les plus jeunes et qui a un effet bénéfique sur certaines maladies cérébrales.

III - Budget prévisionnel

Le budget pour l'organisation des Championnats du Monde de bridge par équipes est estimé à environ 1,5 million d'euros.

Budget prévisionnel présenté par la Fédération française de bridge :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
reversement à la Fédération internationale de bridge	272 000	droits d'entrée tournois parallèles	90 000
location du Centre des Congrès de Lyon, aménagement et prestations de services	489 500	financement sur les licences adultes de la fédération	500 000
fonctionnement et organisation	77 000	sponsoring privé	270 000
communication et promotion	30 000	fonds propres	313 625
frais de sécurité	30 000	subvention Métropole de Lyon	150 000
opérations de promotion portées par le Comité d'organisation local	103 000	subvention Ville de Lyon	50 000
charges de personnel	80 000	subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	50 000
charges réceptives pour les arbitres, informaticiens, VIP, bénévoles et les journalistes	209 100		
services aux joueurs (badges et maillots, hébergement et nourriture pour 250 scolaires)	113 025		
protocole et médailles (200 médaillés)	20 000		
Total	1 423 625	Total	1 423 625

A noter que le bureau des congrès et des salons de l'Office de tourisme déploiera dans le cadre des Championnats du Monde de bridge par équipes, en partenariat avec la Métropole de Lyon et les partenaires du tourisme lyonnais, un dispositif d'accueil spécifique pour les participants de "Lyon Welcome Attitude" (accueil et signalétique dans les gares, à l'aéroport, dans les transports en commun et dans la ville, programme touristique, etc.).

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 150 000 € au profit de la Fédération française de bridge pour l'organisation des Championnats du Monde de bridge par équipes en 2017 à Lyon.

La subvention sera versée en trois temps, selon les modalités de versement prévues dans la convention :

- 50 000 € en 2016,
- 80 000 € en 2017, avant la tenue de l'événement,
- 20 000 € en 2017, après analyse du bilan de l'événement.

L'évaluation portera notamment sur le nombre total de participants aux Championnats du Monde de bridge par équipes, ainsi que la part de participants internationaux sur le nombre total de participants. Toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 000 € au profit de l'association Fédération française de bridge dans le cadre de l'organisation des Championnats du Monde de bridge par équipes qui auront lieu à Lyon du 13 au 26 août 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Fédération française de bridge définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 633 - opération n° 0P04O2637.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.